

BAREME D'HONORAIRES DE NEGOCIATION VENTE

En vigueur à compter du 01/08/2018

HONORAIRES DE VENTE	Mandat de vente simple	Mandat exclusif de vente
APPARTEMENT / VILLA	→ 5 % TTC du prix de Vente avec un minimum forfaitaire de 8.000,00 € TTC	→ 6 % TTC du prix de Vente avec un minimum forfaitaire de 9 000,00 € TTC
GARAGE / PARKING	→ Forfait 2.500,00 € TTC	→ Forfait 2.500,00 € TTC
TERRAINS MURS COMMERCIAUX	→ 10 % TTC du prix de vente avec un minimum forfaitaire de 8.000,00 € TTC	→ 10 % TTC du prix de vente avec un minimum forfaitaire de 9.000,00 € TTC

CONDITIONS GENERALES DES PRESTATIONS

Décret du 10/01/2017

Nos honoraires d'agence « **Ventes** » sont toutes taxes comprises (TVA au taux en vigueur).

A la charge du VENDEUR sauf convention expresse indiquée au mandat de vente.

Nos honoraires sont perçus uniquement en cas de vente réalisée par notre agence à la signature de l'acte notarié.

Nos estimations sont gratuites et sans engagement pour tout mandat de vente confié à l'agence.

Nos estimations dans le cadre de successions, donations et tous autres dont le bien est non confié à l'agence sont fixées à 200,00 € TTC.

Nos honoraires VEFA-Promotion immobilière sont calculés selon le tarif promoteur en vigueur.

3 Agences à votre service !!!

Siège social

Le Tiercé, 1 Promenade de la Plage - 06800 CAGNES SUR MER

L'Albatros, 169 Avenue de Nice – 06800 CAGNES SUR MER

L'Emeraude, 201 Av des Pugets - 06700 ST LAURENT DU VAR

Tél : +33 (0)4 92 12 13 14 - Fax : +33 (0)4 93 07 48 35

ACHAT – VENTE

Ancien – Programmes neufs

SARL au capital de 8 000,00 €

Caisse de garantie GALIAN Paris n°28465Q

RCS Antibes 488 725 375 00015

Carte T n° CPI 0605 2016 000 005 981

CCI Nice-Côte d'Azur

www.martinezimmobilier.com - info@martinezimmobilier.com